



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Avis de nomination à la direction générale adjointe

Rimouski, le 24 octobre 2017 – En suivi à la séance ordinaire du 23 octobre dernier, la Commission scolaire des Phares est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Jocelyn Michaud au poste de directeur général adjoint. Cette nomination prend effet aujourd'hui même, le 24 octobre 2017.



Travaillant à la Commission scolaire des Phares depuis novembre 1995, M. Michaud a tout d'abord été enseignant, pour par la suite occuper différents postes de cadre. En juillet 2003, il a été nommé directeur adjoint à l'école du Mistral, pour ensuite accéder à un poste de directeur d'établissement en janvier 2006 à l'école des Hauts-Plateaux. En juillet 2009, M. Michaud accède au poste de directeur adjoint des Services éducatifs, et ce, jusqu'au 30 juin 2011. Par la suite, il a assuré la direction de l'école Paul-Hubert à laquelle s'est ajoutée la direction du centre de formation générale des adultes de Rimouski jusqu'en juin

2016. En juillet de la même année, après modification à la structure, la direction des écoles Saint-Jean et Langevin lui a également été confiée en remplacement de la formation générale des adultes. Depuis le 13 mars 2017, il était directeur des centres de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis et de Rimouski-Neigette.

Nous sommes convaincus que M. Jocelyn Michaud possède toutes les compétences et qualités nécessaires pour s'intégrer efficacement dans ce nouveau poste.

La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, ainsi que le président, M. Gaston Rioux se joignent aux membres du conseil des commissaires ainsi qu'à tout le personnel de la Commission scolaire pour féliciter M. Jocelyn Michaud et lui transmettre tous nos vœux de succès dans ce nouveau défi professionnel.

- 30 -

Source : Julie Francoeur, chef de secrétariat et responsable des communications
Commission scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1012

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.